



LE FORESTIER EN CHEF MET À JOUR LES POSSIBILITÉS FORESTIÈRES DE 11 TERRITOIRES FORESTIERS RÉSIDUELS DE LA RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Portée de la décision

La Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (article 13) indique que les territoires forestiers du domaine de l'État non délimités en unités d'aménagement ou en forêts de proximité sont constitués en territoires forestiers résiduels. Par conséquent, les territoires anciennement appelés réserves forestières sont dorénavant appelés territoires forestiers résiduels.

La présente décision porte sur 11 territoires forestiers résiduels situés dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue. Il s'agit de territoires où s'appliquent 9 ententes de délégation (ED) et 2 forêts d'enseignement et de recherche (FER)

- ED de la municipalité de Laforce (N° 081011);
- ED de la municipalité de Guérin (N° 082002);
- ED de la MRC de Rouyn-Noranda (N° 082003);
- ED de la municipalité de Rémigny (N° 082004);
- FER de Kinojévis (N° 082050);
- ED de la MRC de l'Abitibi (N° 086001);
- ED de la municipalité de Berry (N° 086002);
- ED de la municipalité de Saint-Dominique-du-Rosaire (N° 086003);
- ED de la Cellule des Côteaux (N° 086004);
- ED de la municipalité de St-Mathieu d'Harricana (N° 086005);
- FER de la commission scolaire d'Harricana (N° 086050).

(MRC) municipalité régionale de comté

Contexte

De nouvelles informations relatives à ces territoires forestiers résiduels ont été transmises au Forestier en chef. Il s'agit des données suivantes :

- Nouveaux contours de territoire pour Laforce (081011) et Rémigny (082004);
- Les données du 4^e programme d'inventaire écoforestier du Québec méridional, à l'exception de Laforce (081011);
- Des nouveaux modèles de croissance, à l'exception de Laforce (081011);
- Une mise à jour des interventions forestières;
- Une mise à jour significative des affectations territoriales.



À la lumière de ces nouvelles informations et après analyse, le Forestier en chef a jugé opportun de produire un nouveau calcul des possibilités forestières pour les 11 territoires mentionnés précédemment.

Méthode de calcul des possibilités forestières

Le calcul des possibilités forestières a été produit au moyen de la plate-forme de modélisation Woodstock de la compagnie Remsoft. Le Forestier en chef a utilisé les modèles de calcul développés pour les unités d'aménagement adjacentes (082-51 et 086-51) qui ont fait l'objet d'un nouveau calcul pour la période 2018-2023 et y a apporté des ajustements en vue de les adapter au contexte des territoires forestiers résiduels. Il est à noter que pour le territoire de la municipalité de Laforce, le modèle de calcul de la période 2015-2018 de l'unité d'aménagement 081-51 a été utilisé. Le Forestier en chef a également utilisé les hypothèses forestières (ex. : les courbes de rendement et les stratégies sylvicoles potentielles) de ces mêmes unités d'aménagement. Afin de compléter sa démarche, le Forestier en chef a pris en compte les attentes du milieu régional et les informations relatives aux affectations territoriales des territoires forestiers résiduels faisant l'objet du calcul.

Résultats

Les résultats du calcul des possibilités forestières sont répartis selon trois groupes d'essences :

Résineux : Sapin, épinettes, pin gris, mélèzes (SEPM), pin blanc, pin rouge, thuya, pruche

Feuillus intolérants : Peupliers, bouleau à papier, érable rouge

Feuillus tolérants : Érable à sucre, bouleau jaune, hêtre, chênes, autres feuillus durs

Cette nouvelle répartition des possibilités forestières est nécessaire pour tenir compte de la précision associée aux volumes par essence dans les modèles de calcul. Elle implique que la récolte annuelle de la somme des volumes récoltés dans chaque essence qui compose un même groupe ne doit pas dépasser la possibilité forestière déterminée pour ce groupe d'essences.

Les tableaux ci-dessous présentent les possibilités forestières en volume marchand brut valide à compter du 1^{er} avril 2020 et leur variation par rapport à la période précédente, ainsi que les activités d'aménagement à mettre en œuvre pour soutenir les possibilités forestières 2020.

○ Décision du Forestier en chef

Mars 2020



Municipalité de Laforce

Calcul	Possibilités forestières (m³/an)			
	Résineux	Feuillus intolérants	Feuillus tolérants	Total
2020	1 800	2 000	300	4 100
	44%	49%	7%	100%

N.B. : Il n'y a pas de comparaison avec 2015 en raison d'un changement au contour du territoire

Calcul	Traitements sylvicoles (ha/an)				
	Coupes totales	Coupes partielles	Reboisement	Éducation	Préparation terrain
2020	27	0	1	2	1

Municipalité de Guérin

Calculs	Possibilités forestières (m³/an)			
	Résineux	Feuillus intolérants	Feuillus tolérants	Total
2020	2 300	1 200	0	3 500
	66%	34%	0%	100%
2015	2 100	1 200	0	3 300
	64%	36%	0%	100%
Écart (%)	10%	0%	0%	6%

Calcul	Traitements sylvicoles (ha/an)				
	Coupes totales	Coupes partielles	Reboisement	Éducation	Préparation terrain
2020	20	5	3	3	6

MRC de Rouyn-Noranda

Calculs	Possibilités forestières (m³/an)			
	Résineux	Feuillus intolérants	Feuillus tolérants	Total
2020	29 200	35 100	100	64 400
	45%	55%	0%	100%
2015	34 600	51 400	700	86 700
	40%	59%	1%	100%
Écart (%)	-16%	-32%	-86%	-26%

Calcul	Traitements sylvicoles (ha/an)				
	Coupes totales	Coupes partielles	Reboisement	Éducation	Préparation terrain
2020	388	31	100	57	136

o Décision du Forestier en chef



Municipalité de Rémigny

Calcul	Possibilités forestières (m³/an)			
	Résineux	Feuillus intolérants	Feuillus tolérants	Total
2020	1 500	1 200	100	2 800
	54%	43%	4%	100%

N.B. : Il n'y a pas de comparaison avec 2015 en raison d'un changement au contour du territoire

Calcul	Traitements sylvicoles (ha/an)				
	Coupes totales	Coupes partielles	Reboisement	Éducation	Préparation terrain
2020	18	0	2	2	3

Forêt d'enseignement de recherche (FER) de Kinojévis

Calculs	Possibilités forestières (m³/an)			
	Résineux	Feuillus intolérants	Feuillus tolérants	Total
2020	600	300	0	900
	67%	33%	0%	100%
2015	400	300	0	700
	57%	43%	0%	100%
Écart (%)	50%	0%	0%	29%

Calcul	Traitements sylvicoles (ha/an)				
	Coupes totales	Coupes partielles	Reboisement	Éducation	Préparation terrain
2020	5	0	4	3	4

MRC de l'Abitibi

Calculs	Possibilités forestières (m³/an)			
	Résineux	Feuillus intolérants	Feuillus tolérants	Total
2020	50 900	27 400	0	78 300
	65%	35%	0%	100%
2015	52 200	33 600	200	86 000
	61%	39%	0%	100%
Écart (%)	-2%	-18%	-100%	-9%

Calcul	Traitements sylvicoles (ha/an)				
	Coupes totales	Coupes partielles	Reboisement	Éducation	Préparation terrain
2020	453	40	300	305	332



○ Décision du Forestier en chef

Mars 2020



Municipalité de Berry

Calculs	Possibilités forestières (m³/an)			
	Résineux	Feuillus	Feuillus tolérants	Total
2020	17 600	5 800	0	23 400
	75%	25%	0%	100%
2015	15 500	6 900	0	22 400
	69%	31%	0%	100%
Écart (%)	14%	-16%	0%	4%

Calcul	Traitements sylvicoles (ha/an)				
	Coupes totales	Coupes partielles	Reboisement	Éducation	Préparation terrain
2020	128	3	37	18	39

Municipalité de Saint-Dominique-du-Rosaire

Calculs	Possibilités forestières (m³/an)			
	Résineux	Feuillus intolérants	Feuillus tolérants	Total
2020	11 200	6 800	0	18 000
	62%	38%	0%	100%
2015	9 500	8 000	0	17 500
	54%	46%	0%	100%
Écart (%)	18%	-15%	0%	3%

Calcul	Traitements sylvicoles (ha/an)				
	Coupes totales	Coupes partielles	Reboisement	Éducation	Préparation terrain
2020	105	0	23	16	23

Cellule des Côteaux

Calculs	Possibilités forestières (m³/an)			
	Résineux	Feuillus intolérants	Feuillus tolérants	Total
2020	12 000	9 400	0	21 400
	56%	44%	0%	100%
2015	10 600	11 400	0	22 000
	48%	52%	0%	100%
Écart (%)	13%	-18%	0%	-3%

Calcul	Traitements sylvicoles (ha/an)				
	Coupes totales	Coupes partielles	Reboisement	Éducation	Préparation terrain
2020	128	3	23	18	25

o Décision du Forestier en chef



Municipalité de St-Mathieu d'Harricana

Calculs	Possibilités forestières (m³/an)			
	Résineux	Feuillus intolérants	Feuillus tolérants	Total
2020	2 500	600	0	3 100
	81%	19%	0%	100%
2015	2 000	700	0	2 700
	74%	26%	0%	100%
Écart (%)	25%	-14%	0%	15%

Calcul	Traitements sylvicoles (ha/an)				
	Coupes totales	Coupes partielles	Reboisement	Éducation	Préparation terrain
2020	18	0	13	2	13

Forêt d'enseignement et de recherche d'Harricana

Calculs	Possibilités forestières (m³/an)			
	Résineux	Feuillus intolérants	Feuillus tolérants	Total
2020	4 300	900	0	5 200
	83%	17%	0%	100%
2015	3 500	900	0	4 400
	80%	20%	0%	100%
Écart (%)	23%	0%	0%	18%

Calcul	Traitements sylvicoles (ha/an)				
	Coupes totales	Coupes partielles	Reboisement	Éducation	Préparation terrain
2020	29	0	14	8	14

Entrée en vigueur

Je mets à jour les possibilités forestières et les exigences aux conditions mentionnées dans ce document. Ces possibilités forestières entreront en vigueur le 1^{er} avril 2020. Elles pourront être revues selon les modalités prévues à la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (article 46).

Le Forestier en chef

Louis Pelletier, ing.f.

Le 30 mars 2020